

Ofac prend une participation dans la société Soignez-moi.ch



La coopérative Ofac, active auprès d'un millier de pharmacies en Suisse, annonce son entrée dans le capital de la société Soignez-moi.ch SA, une start-up fondée en 2018. Cette prise de participation s'inscrit dans le cadre du développement des activités digitales du groupe Ofac et plus particulièrement de sa plateforme-santé Abilis destinée aux professionnels de la santé comme au grand public. De fortes synergies seront en effet mises en place entre Soignez-moi.ch, qui commencera ses activités au printemps 2019, et Abilis, dont le lancement est annoncé pour l'automne 2019.

Le trio à la tête de Soignez-moi.ch est constitué du Dr Daniel Fishman, Directeur médical et des deux cofondateurs de la société, Carole Matzinger, directrice générale et Romain Boichat, directeur opérationnel (photo de g. à dr.).

Soignez-moi.ch développe une plateforme médicale de télémedecine proposant une évaluation médicale rapide par des médecins FMH. Elle confirmera instantanément si une prise en charge sans déplacement est envisageable ou si un rendez-vous chez le médecin, voire une visite aux urgences, est nécessaire. Le patient recevra dans l'heure un diagnostic et, au besoin, une ordonnance. Les médicaments prescrits seront préparés et mis à sa disposition dans la pharmacie de son choix. Dans tous les cas, un résumé sera transmis à son médecin traitant afin qu'il puisse assurer le suivi du traitement. Le prix de la consultation sera au maximum de CHF 39.-.

Les médecins de Soignez-moi.ch enverront des ordonnances électroniques dans le réseau des pharmacies adhérant à Abilis et pourront, le cas échéant, demander au patient de se rendre dans une de ces pharmacies pour effectuer des tests supplémentaires (prise de tension ou de glycémie, mesures biologiques, etc.). L'expertise des médecins de Soignez-moi.ch viendra de plus enrichir les algorithmes des CDSS (Clinical Decision Support System) qui seront mis à disposition des pharmaciens dans la plateforme-santé Abilis.

Soignez-moi.ch se veut complémentaire aux cabinets médicaux existants et propose également un module « généraliste » qui, intégré aux logiciels de gestion de cabinet, permettra de simplifier et désengorger leur consultation. La solution remplace l'appel, l'e-mail ou le sms du patient par une anamnèse structurée de ses plaintes et symptômes pour fournir un pré-diagnostic au généraliste. Le module permet de trier la patientèle et régler des demandes qui peuvent être traitées à distance. De plus, Soignez-moi.ch propose une prise en charge des demandes urgentes des patients en l'absence du médecin.

Soignez-moi.ch répond à un besoin social puisque plus de 20% de la population déclare aujourd'hui ne plus consulter de médecin pour des raisons économiques. Elle répond également à un besoin de santé publique si l'on tient compte du fait que 60% des généralistes prendront leur retraite dans les 10 années à venir.

Grâce à son partenariat avec Ofac, Soignez-moi.ch fournit un accès direct au dossier pharmaceutique du patient. La plateforme, qui proposera ses prestations en 8 langues afin d'être accessible à tous, peut de plus se prévaloir d'une déclaration Swissmedic DM Classe I assurant au patient un traitement médical de qualité. La question de la sécurité informatique et de la protection des données personnelles fait l'objet d'une grande attention. Les data centers sécurisés du groupe Ofac accueillant l'infrastructure IT de la plateforme ainsi que la totalité des données traitées sont situés en Suisse et bénéficient des certifications ISO 27001, OCPD et GoodPriv@cy.

Le démarrage de cette plateforme médicale aura lieu au printemps prochain pour la Romandie (www.soignez-moi.ch) et en été pour la Suisse alémanique (www.pflegemi.ch).

Informations complémentaires :

Soignez-moi.ch SA, Tél. 079 351 02 81, Romain.Boichat@soignez-moi.ch
Laupenstrasse 11, 3176 Neuenegg (BE)

Ofac, service communication, Tél. 022 718 98 40, communication@ofac.ch

25.01.2019